Demain, à onze heures, au Palais-Bourbon, réunion de la commission, tout entière, pour examiner l'état des travaux de la sous-commission.

Un fou à la Chambre

Paris, 23 décembre. — Un incident qui a causé une vive émotion s'est produit dans la salle des Pas-Perdus. Un jeune homme, paraissant âgé d'une vingtaine d'années, coiffé d'une casquette, est entré en courant dans les couloirs et, les bousculant violemment.

On parvint après quelques minutes, à s'en rendre maître. Comme on lui demandait ce qu'il voulait, il répondit simplement : « C'est ici la Chambre; je suis chez moi, je veux présider la séance ».

On l'emmena à la questure, d'où il va être dirigé sur l'infirmerie du Dépôt.

La grève des boulangers

Paris, 23 décembre. — Ce matin, les grévistes et les ébauchoirs ont tenu leur réunion habituelle, rue du Château-d'Eau. Ils étaient peu nombreux. La sortie s'est effectuée sans incident.

Vers midi, rue Turbigo, une dizaine de perturbateurs ont renversé une manne de pâtisserie au portail un garçon pâtissier. Ils ont pris la fuite à la vue des agents. Un seul d'entre eux a pu être arrêté.

Dans la matinée, peu après la sortie de la Bourse du travail, la police a arrêté vingt-cinq individus, qui ont été amenés au poste, où ils ont dû justifier de leurs moyens d'existence.

Un presbytère dynamité

Rodez, 23 décembre. — Pendant que le curé de Lescure, canton de la Salvetat, était à étuver avec plusieurs insulaires, une violente explosion qui a ébranlé tout le presbytère s'est subitement produite. La porte d'entrée a volé en éclats; tous les carreaux de la maison ont été cassés. Cette explosion était due à des malfaiteurs qui avaient mis le feu à une cartouche de dynamite placée au battant de la porte. Il n'y a aucun accident de personne.

Tentatives de déraillement

Angers, 23 décembre. — Une tentative de déraillement a été commise sur la ligne d'Angers à Poitiers, près de la gare de Thouars. Des branches et des troncs d'arbres avaient été, cette nuit, placés en travers des rails. Un employé de la voie aperçut heureusement cet obstacle, et il eut le temps de débloquer la voie avant le passage du train, évitant ainsi une catastrophe.

Privas, 23 décembre. — Une tentative criminelle a été commise, à six heures, sur la ligne de la Mastre au Cheyland, commune de Saint-Prix, au peu avant le passage du train de voyageurs. Après que le cantonnier eut fini sa tournée, un bloc de pierre pesant 400 kilogrammes fut placé sur les rails.

En raison de l'obscurité, le mécanicien n'aperçut pas l'obstacle, et alla se briser contre ce dernier; mais, le chasse-pierres ayant résisté, le bloc fut entraîné pendant quelques mètres, ce qui donna le temps au mécanicien d'arrêter le train.

Une enquête est ouverte en vaude découvrir les auteurs de cette tentative criminelle.

Le drame de Rouen

Rouen, 23 décembre. — Mlle Aubert, une des victimes du drame de la rue Vauquelin, dont on avait annoncé à tous la mort, a été opérée hier soir.

Les deux balles dont elle avait été atteinte sous la poitrine, cette fois, n'ont pas été, cette ayant effleuré le poumon, ont été extraites. Bien que son état soit très grave, on a quelque espoir de la sauver. La demoiselle Aubert est originaire de Pont-Audemer.

En Belgique

Double assassinat

Bruxelles, 23 décembre. — Un crime horrible vient d'être découvert à Grammont, dans une maison habitée par M. Louis de Sutter.

Celui-ci a été trouvé mort sur son lit; il portait une profonde blessure au-dessus de l'œil droit et une autre sur le bras gauche.

Sa femme était relancée auprès de lui, un manchoir enfoncé dans la bouche de la malheureuse lui avait fait perdre connaissance.

Un médecin appelé en toute hâte lui prodigua les premiers soins. Le parquet a fait une enquête et un mandat d'arrêt a été décerné contre un individu qui a été remarqué rôdant la nuit autour de l'habitation des victimes de ce crime affreux qui jette la consternation parmi la population.

Autres Pays

Le voyage de M. Loubet en Italie

Rome, 23 décembre. — Selon le *Messagero*, M. Loubet arrive ait à Rome dans la deuxième quinzaine d'avril. Il viendrait par terre et repartirait par mer, en s'embarquant à Naples, où l'escadre française serait réunie.

Une révolte en Abyssinie

Rome, 23 décembre. — Des informations sérieuses au *Giornale d'Italia* annoncent que le Tigré, la plus grande province d'Abyssinie, est en ce moment le théâtre d'un mouvement révolutionnaire et séparatiste.

Le Ras Makonnen et un autre chef abyssin, son cousin, ont levé contre le Négus l'étendard de la révolte et cherchent à soustraire le Tigré à son autorité. Les rebelles ont remporté de nombreuses victoires italiennes qui l'ont catégoriquement refusé.

Russie et Japon

Paris, 23 décembre. — Le *Temps* publie la dépêche suivante :

La situation ne s'est pas modifiée durant ces derniers jours. Seule une dépêche de Kobé à la *Daily Mail* dit que les autorités militaires de Tokio ont convoqué un certain nombre de propriétaires de journaux et leur ont demandé d'éviter de publier des nouvelles tendant au transport des hommes et des munitions et autres informations se rapportant à l'armée.

Les Etats Unis ont a nouveau manifesté leur intérêt dans les questions d'Extrême-Orient. On mande de Washington que le ministère des affaires étrangères prend la Corée d'ouvrir le port de Wijjaei fait conséquemment des représentations au gouvernement de Pékin pour l'amener à ratifier le dernier accord commercial qui ouvre An-Toung et Moukden au commerce international. D'autre part, une dépêche de Honolulu au *New-York Times* annonce que le cénonnière *Vicksburg* a quitté Shanghaï à destination de Chemulpo, ayant à bord une compagnie d'infanterie de marine destinée à garder la légation de Séoul.

Paris, 23 décembre. — D'autre part, on mande de Saint-Pétersbourg, 23 décembre, 12 h. 50, à la *Presse Associée* :

La paix entre la Russie et le Japon est désormais complètement compromise. Rien ne confirme les dernières dépêches pessimistes. Les derniers arrangements à intervenir entre les deux nations sont peu importants et ne soulèvent soulever de difficultés sérieuses.

La main d'œuvre jaune au Transvaal

Pretoria, 23 décembre. — Sir H. Farrar, président de la Chambre des Mines du Transvaal, développe aujourd'hui devant le Conseil législatif sa motion en faveur de l'importation de la main-d'œuvre asiatique. Les tribunes regorgent de spectateurs.

L'orateur fait un puissant exposé de sa motion.

Tempête de neige en Amérique

New-York, 28 décembre. — A la suite de la tempête de neige qui a fait rage ces derniers jours, il règne un froid sur la ville qui coupe la figure et oblige les passants à courir pour se réchauffer.

La tempête a été un moment si violente et la neige tombait en telle abondance que l'atmosphère semblait irrespirable. On a été obligé d'allumer les lumières électriques, mais malgré cet éclairage, la circulation a été complètement interrompue.

Hier soir le thermomètre se releva un peu et à 10 heures du soir, il gênait encore à 15 centigrades au-dessous de zéro, soit 0° Farenheit.

Notre Bloc-Notes

Naples, 23 décembre. — Ce soir, à Resina, plusieurs paysans étaient réunis dans une ferme et s'occupaient à fabriquer des feux d'artifice. Une explosion se produisit qui détruisit le bâtiment. Huit paysans ont été tués et cinq autres grièvement blessés, ont été retirés des décombres.

Paris, 23 décembre. — Le nouveau journal qu'on prête à M. Jaurès l'intention de faire paraître porterait comme titre *La Lumière*.

Paris, 23 décembre. — On a annoncé que Boulaine avait porté contre sa femme une plainte en adultère. L'affaire devait aujourd'hui venir à la chambre. Mais elle a été supprimée. Boulaine en effet, s'est avisé, après avoir saisi le parquet de sa plainte. Il s'est désisté purement et simplement.

Tours, 23 décembre. — La nuit dernière des militaires du 65e d'infanterie, au sceau d'une discussion avec un cafetier qui refusait de les servir, ont dégénéré et lui ont porté deux coups de baïonnette. Ils ont ensuite pris la fuite.

Marseille, 23 décembre. — La White Star Line vient de décider de faire venir désormais à Marseille ses grands paquebots de la Méditerranée. Ces navires partent de Boston, feront escale dans notre port, après avoir touché Alexandrie, ils continueront ensuite sur l'Italie et retour à Boston. Le *République*, inaugurant la nouvelle ligne, arrivera ici le 15 janvier, il sera suivi par le *Tropique* et le *Romanic* qui sont des navires de 170 mètres de long et de 15,500 tonnes.

Bruxelles, 23 décembre. — Une question de dignité professionnelle vient d'être réglée au conseil de discipline de l'ordre des avocats à Bruxelles; il a été décidé que les fonctions d'administrateur-délégué de sociétés financières sont incompatibles avec la profession d'avocat.

L'Election Sénatoriale

L'Echo du Nord a répondu à quelques-unes des observations que nous a suggérées la profession de foi de M. Chatteleyn. Mais, il en est plusieurs qu'il a soigneusement passées sous silence.

En ce qui concerne l'appel du candidat modéré à l'union « des républicains, l'*Echo* nous renvoie à la phrase de la circulaire qui en'exclut personne de la grande famille républicaine; tous les républicains y sont admis pourvu qu'ils soient animés d'intentions généreuses envers la démocratie. »

La phrase est belle, mais pour la loyauté du débat, elle aurait besoin d'être précisée. De son « union » qui nous ne nous trompons, M. Chatteleyn exclut les socialistes, même les plus sages, les plus modérés, comme M. Millerand, par exemple.

Y admet-il les radicaux-socialistes ? Y comprend-il les nationalistes, les cléricaux, les ralliés, ces républicains de la *Dépêche* et de la *Croix*, qui se proclament sans rire les meilleurs des républicains.

A cette question nous serons heureux d'avoir une réponse.

☆☆

Pour Jules Ferry, notre confrère nous cite une phrase du discours prononcé par l'illustre homme d'Etat quand il fut élu président du Sénat, et il ajoute que « la République est ouverte à tous, qu'elle n'exclut pas les hommes de *bonne foi* et de bonne volonté. »

Cette déclaration, nous y souscrivons. Nous n'avons jamais prétendu que la République fût la « propriété d'une secte, d'un groupe. » Mais nous ne voulons pas non plus qu'on la livre aux républicains de *mauvaise foi*, à ceux que M. Casimir Périer appelait les « résignés » et M. Charles Dupuy les « républicains romains ». Ceux-là, nous les avons vus à l'œuvre quand ils étaient au pouvoir, et nous savons par leur passé ce qu'ils feraient de cette République, qu'ils ont combattue si longtemps avec autant de haine que de violence, et qu'ils en devenaient les maîtres.

☆☆

L'Echo rappelle les attaque dont Jules Ferry fut l'objet de la part de M. Clémenceau et de ses amis de l'extrême gauche. Nous n'avons pas attendu à ce jour pour les réprouver et les réfuter.

Mais, le journal centro-gauche oublie que ses amis ne furent pas les adversaires les moins ardents de l'ancien président du Conseil. Ce fut l'intervention de M. Ribot qui décida de sa chute en 1885, après Lang Son.

Et les obsèques ? Elles ne, non plus, n'en furent pas. Et, pourtant, c'est par eux que Jules Ferry fut le plus abreuvé de calomnies et d'outrages. Ce sont eux qui prétendaient le flétrir du nom de « Tonkinois », qui l'accusaient de n'avoir ordonné les expéditions de Tunisie et du Tonkin que pour servir des tripotages financiers.

En 1889, Jules Ferry fut dépossédé de son siège de député de Saint-Dié par l'effort acharné des cléricaux et des boulangistes.

Quand Jules Ferry vint à Lille, en 1879, qui donc l'insultait et le menaçait, sinon les élèves de la Faculté catholique et toute la bande cléricale ? Et qui donc le défendit, sinon les républicains, tous les républicains ?

M. Chatteleyn, s'il veut se réclamer de Jules Ferry, doit aussi réprouver hautement toutes les infamies dont fut victime ce vaillant républicain. Il doit dire s'il approuve la loi sur l'instruction laïque, et l'article 7, et les décrets qui prononcèrent la dissolution des congrégations.

Sinon, il n'a pas le droit d'invoquer le nom de l'homme d'Etat qui fut le premier artisan de l'œuvre de laïcisation que nous poursuivons aujourd'hui.

☆☆

L'Echo ose aussi se jeter de M. Waldeck-Rousseau, de son « beau et cinglant discours de novembre dernier ». C'est un peu osé. Si notre confrère, qui se plaît aux citations, le désire, nous pourrons lui montrer comment il s'est exprimé sur le compte de l'ancien Président du Conseil pendant ces trois années de pouvoir.

Ce sera édifiant.

Que M. Waldeck Rousseau ne soit pas d'accord avec M. Combes sur certains points d'application de la loi de 1901, c'est possible. Mais, il n'en est pas moins l'auteur de cette loi. M. Chatteleyn l'accepte-t-il ?

De même en ce qui concerne le projet Chaumié sur l'enseignement, projet qui, modifié et amendé, a finalement rallié la majorité des républicains du Sénat. L'*Echo* nous dit que les idées de M. Chatteleyn « trouvent en grande partie leur expression dans ce projet. » L'honorable candidat, s'il avait été sénateur, l'aurait-il voté ? Nous nous permettrons d'en douter, à moins qu'il ne fasse à ce sujet une nette déclaration, qui, nous le craignons bien, ne viendra pas.

Sur le développement de la main-morte, il serait nécessaire de s'expliquer clairement, au lieu de nous renvoyer vaguement aux discours de MM. Ribot et Renault-Morlière.

☆☆

Quant à la question financière, l'*Echo* n'apporte encore rien de précis, rien de concluant. Il s'élève contre les dépenses qu'entraînera l'œuvre de sécularisation. M. Combes a montré, ces derniers jours, que ces dépenses seraient très réduites. Le même argument était opposé autrefois à Jules Ferry quand il présenta sa grande loi sur l'instruction gratuite, laïque et obligatoire. Il passa outre, car l'argent ne manqua pas. Il interrogea le peuple, pour l'arracher à l'obscurantisme clérical et élever son niveau intellectuel et moral, et de l'argent qui se retrouvera au centuple ; et cette dépense n'est pas moins nécessaire que celle consacrée à la défense nationale.

☆☆

Nous avons dit que la situation financière de la France, malgré les lourdes charges que lui ont léguées les régimes passés, était relativement meilleure que celle des autres grandes pays d'Europe, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, l'Espagne, et même l'Angleterre. Notre confrère ne le conteste pas.

Et nous pouvons ajouter que ce gouvernement de M. Combes, si décrié, et contre lequel on n'a pas craint de faire l'odieuse campagne que l'on sait pour la baisse des fonds publics et le retrait des fonds des caisses d'épargne, aura eu honneur d'avoir, le premier depuis longtemps, assuré le vote du budget en temps utile, sans emprunt, sans impôt nouveau, et sans l'expédient ordinaire des douzièmes provisoires.

G. R.

LES GRÈVES

A Tourcoing

A la filature A. Baratte et Cie

Nous avons publié dans notre numéro de samedi matin, le texte d'un mémorandum peu courtois, adressé à un membre de l'administration municipale par MM. A. Baratte et Cie, et qui fut communiqué à la presse locale en primeur.

Hier soir à 5 heures, M. Baratte nous a apporté lui-même la lettre suivante :

Tourcoing, le 23 décembre 1903.

Monsieur le Directeur,

On nous communique aujourd'hui l'entrefilet que vous avez inséré dans votre édition du 26 courant.

Conformément à notre droit de réponse et pour reproduire l'entière vérité, veuillez insérer la lettre ci-dessous :

Le mémorandum que vous avez communiqué au public comme ayant été adressé à l'administration municipale était erroné. C'est à M. Salembien, négociant et adjoint, domicilié rue du Tilleul, que cet écrit a été porté.

Vous avez donc été surpris dans votre bonne foi; vos lecteurs et les ouvriers indépendants jugeront.

Agréez, Monsieur, nos sincères salutations.

A. BARATTE ET CIE.

Ce qu'il faut avant tout, à notre sens, retenir de cette lettre, c'est le mot : « Erroné ». Ce mot qu'ils ne rendent compte du mauvais effet produit.

C'est pourquoi ils cherchent à s'excuser en disant que le *mémorandum* incriminé était adressé à M. Salembien et non pas à l'administration.

C'est bien à M. Salembien, en effet, que l'écrit incriminé était adressé, mais M. Salembien est adjoint et c'est en cette qualité de membre de l'administration qu'il était intervenu dans le différend entre MM. Baratte et leurs ouvrières.

Du reste, dans leur mémorandum qu'ils régidgèrent donc au moment de mauvaise humeur et dont — nous voulons bien le croire — ils ne calculèrent pas tout d'abord la portée, MM. Baratte prétendent que leurs ouvrières, les autres d'avoir fourni les locaux nécessaires à des écoles illégalement ouvertes.

Ces arrêts ont prononcé l'incompétence de tous les prévenus, sauf ceux de la rue St-Martin-d'Esquermes, et de la rue de Cantelleu-d'Esquermes.

Société des Voyageurs et Employés du Nord. — L'Ensemble

générale de fin d'année a eu lieu le 27 décembre. L'actif de la société est de 482.176 fr. ; le nombre des sociétaires est de 3.296.

Ont été élus : secrétaire général M. Georges Delérède; secrétaire-adjoint : Jean Glorian; membres du conseil : MM. Ernoult, Dumont, Chrétien, Debats, Beghin, Vandeale, Desprez, et Dubrulle.

Le nombre des votants était de 312. Une quête au profit de l'Utilitaire a produit 32 francs.

Dernière Heure

ROME

Un nouveau ballon dirigeable

L'ingénieur Italien Tecl, connu par ses inventions, a fait de nouvelles découvertes en aérostation. Il a construit une machine volante qui, paraît-il, dépasserait tous les dirigeables connus jusqu'à ce jour. Le ballon, que M. Teci appelle un aéro-dynamo est capable, affirme son inventeur, de se mouvoir contre un vent soufflant en ouragan.

Il ser. exposé à la récente exposition de St-Louis.

LONDRES

Un traité d'arbitrage anglo-Italien

On annonce dans les cercles officiels qu'un traité d'arbitrage sera bientôt signé entre l'Angleterre et l'Italie et que ce traité sera, dans ses grandes lignes, analogue au traité d'arbitrage franco-italien.

SENLIS

Cercle militaire interdit aux troupes

Le colonel commandant le 2e régiment de hussards, en garnison dans cette ville, vient de faire porter à la connaissance des troupes un ordre du jour interdisant aux militaires de tous grades de son régiment l'entrée du cercle militaire.

NANCY

Un crime

Le parquet de Nancy a lancé un mandat d'arrêt contre deux ouvriers allemands, Jacques Sanner et Bernard Schnopp, actuellement en fuite, accusés d'avoir assassiné un colporteur en bijouterie, dont le corps a été repêché dans le canal de la Marne au Rhin.

Le crime a été commis dans un hôtel meublé de la rue de la Visitation, d'où le corps a été transporté dans des couvertures pour être jeté à l'eau par les assassins.

ROUBAIX

Les nouveaux taquets pour métiers à tisser. — Dans notre numéro du 4 courant, nous avons annoncé l'invention que venait de faire un de nos concitoyens d'un nouveau taquet pour appareils à rendre de grands services à l'importante industrie du tissage mécanique. Nous étions alors tenus à une certaine réserve, mais maintenant que l'invention est entrée dans le domaine de l'exploitation, nous pouvons donner à nos lecteurs les renseignements complémentaires que nous leur avons promis.

L'inventeur, dédoucieux, est un de nos concitoyens des plus connus et des plus sympathiques ; chacun sera de notre avis lorsque nous aurons déclaré que cet inventeur n'est autre que M. J.-Ben Glorieux, le vieil ami de notre rédaction qui fut autrefois tisserand, et a toujours été un excellent mécanicien doublé d'un chercheur.

Il a été frappé du nombre extraordinaire de taquets qui cassent ou s'abîment vite ainsi qu'une grande solidité de la grande perte du cuir d'attache qu'il y avait à chaque changement, des accidents que les bris occasionnent, etc., et il a cherché à améliorer ce taquet qui existait auparavant. Il l'a trouvé; nous irons même plus loin, nous disons qu'il a peut-être trouvé mieux que ce qu'il avait cherché.

Les nouveaux taquets sont d'un modèle tout à fait différent des anciens, malgré cela, leur mise en usage ne nécessite aucune modification au métier à tisser, et, quand on les a vus à l'œuvre, on est étonné de ce que les spécialistes n'aient jamais songé à les faire de cette façon.

Non, seulement ils sont d'une application facile et pratique, mais encore leur combinaison les rend pour ainsi dire incassables et inusables ; c'est-dire tout l'économie du système.

Depuis plus d'un mois des essais se continuent dans l'important tissage Wibaux-Florin ; jusqu'ici aucune cassure de nouveaux taquets n'a dû être remplacé, et de longtemps sans doute il ne faudra les changer.

Ces essais ont prouvé jusqu'à l'évidence que les nouveaux taquets offrent comme principaux avantages :

1. De chasser régulièrement la navette et de l'empêcher de rebondir sur le battant.

2. D'économiser, par leur système d'attache au bras de chasse, une grande quantité de cuir chromé en sutre ;

3. D'économiser, par leur longue durée, non seulement le temps du remplacement, mais aussi celui du tisserand qui, à l'avenir pourra faire les remplacements lui-même ;

4. D'éviter le plupart des ratés qui forment un grave défaut dans le tissu et occasionnent souvent de longs arrêts du métier pour repositions de manoir les fils de chaîne ;

5. De résister et durer infiniment plus longtemps que les anciens taquets et conséquemment de coûter beaucoup moins cher.

On le voit, ce qui a dû les rendre appréciables *pour l'industriel* auquel les nouveaux taquets apporteront un important bénéfice sur l'usure du matériel, *et aussi pour l'ouvrier* qui aura beaucoup moins de pertes de temps.

Nous avons dit plus haut que l'invention était entrée dans le domaine de l'exploitation; en effet, nous apprenons que M. J.-B. Glorieux a pris une combinaison avec MM. Demeyre et Vanneuskaite, fabricants de taquets, 185, rue Pellart, à Roubaix, auxquels il a cédé le droit de l'exploiter. Ceux-ci, dès ce jour, seront en mesure de fournir le nouveau genre de taquets.

Nous tenons à ajouter sincèrement M. Glorieux de ne trouvaille qui fait le plus grand honneur à son esprit d'initiative, et qui, ainsi que nous le disions en débutant, est appelé à rendre de grands services à l'industrie du tissage mécanique. Nous savons qu'il étudie encore en ce moment une nouvelle combinaison d'un article industriel ; le risque de porter bientôt à connaître son entièreté, prochainement nos lecteurs.

V. DE LABRUYÈRE.

Tramways de Roubaix-Tourcoing. — *Réseau de Roubaix.* — La Compagnie Nouvelle des Tramways de Roubaix et Tourcoing a l'honneur d'informer le public qu'elle vient de soumettre à l'homologation de l'administration supérieure les projets de tarifs spéciaux ci-après :

Ligne 1, 1re section, lettre D, de la Grande-Place à la limite de Croix; ligne 1, 2e section, lettre A, de l'Union à la Grande-Place de Roubaix; ligne 1 bis, lettre C, de la Gare à la Fosse-aux-Chênes; ligne 2, lettre B, de la Grande-Place à la limite de Wattrelos, 1re classe, 0 fr. 15; 2e, 0 fr. 10; demi-place, 1re, 0,10; 2e, 0,05.

Ligne 2; lettre E, de la Grande Place à la place de Wattrelos, 0 fr. 20, 0,15; demi-place, 1re et 2e, 0 fr. 10. — De la Grande Place à la Mackellerie, 0 fr. 15 ; 0, 10; demi-place 0, 10 ; 0 fr. 05. — De la Grande Place à Mouvaux, 0 fr. 20, 0,15; demi-place, 1re et 2e, 0 fr. 10. — Ligne 3, lettre F, de la Grande Place à l'octroi, 0 fr. 15; 0, 10; demi-place, 0 fr. 10, 0, 05. De la Gare à la Place de Lannoy, 0 fr. 20, 0,15; demi-place, 0 fr. 10.

Ligne 3, lettre H, De la gare de Roubaix à la gare de Pile, 0 fr. 15; 0 fr. 10; demi-place, 0 fr. 10; 0 fr. 05.

Ligne 3, lettre E, De la limite de Tourcoing à la Grande-Place de Roubaix, 0,15 ; 0 10 ; demi-place, 0,10 ; 0,05.

Conditions d'application. — Les taxes pour les parcours intermédiaires, quand ils-dire ceux qui sont compris entre deux stationnements ou d'un stationnement au stationnement suivant, sera de 0 fr. 05 en 1re classe et de 0 fr. 10 en 2e classe. Pour chaque section suivante il sera perçu pour les deux classes un supplément de 0 fr. 05 par chaque section totale ou partielle.

Aux stations de rencontre d'une ou plusieurs lignes en outre — tation immédiate, les voyageurs qui continueraient par le plus prochain départ, auront droit à la correspondance pour le parcours supplémentaire moyennant une surtaxe de 0 fr. 05 par chaque section totale ou partielle.

La correspondance doit être réclamée au payant le prix de la place.

Billets d'aller et retour. — Lettres A et E, de Roubaix à Tourcoing, 1re classe, 0 fr. 30 ; 2e classe, 0 fr. 20. — De la Place à Fosse-aux-Chênes, 0 fr. 25, 0 fr. 15 — B, de Roubaix à Wattrelos ; de Roubaix à Mouvaux — C, de Roubaix à Lannoy, 0 fr. 30, 0 fr. 20 — D, de la Gare de Roubaix à la Gare de Pile, 0 fr. 25, 0 fr. 15.

Conditions d'application. — Les billets d'aller et retour ne sont délivrés qu'aux personnes qui utilisés à l'aller et au retour par la même personne ; en conséquence, la vente et l'emploi de ces billets sont interdits.

Les billets d'aller et retour ne donnent pas droit à la correspondance. Ils ne sont valables que pour la durée de la journée où ils sont délivrés.

Le retour n'est pas garanti. Les billets non utilisés comme il vient d'être dit, n'ont plus aucune valeur.

Abonnements. — Réseau entier de Roubaix, par mois, 1re classe, 20 fr. ; 2e, 7 fr.

De Roubaix à Tourcoing, même tarif.

Pour les deux réseaux de Roubaix et de Tourcoing, 1re classe, 25 fr. ; 2e, 15 fr.

Pour une seule ligne du réseau urbain : 1re, 10 ; 2e, 7.

Les abonnements prix pour 3, 6 ou 12 mois, ils ne bénéficiront pas une prise d'une réduction de 5, 12 et 20 0/0.

Abonnements et billets d'ouvriers. — Abonnements hebdomadaires de 2e classe, valables quatre fois par jour ouvrable, prix, une